**Université Ahmed Benyahya El Wancharissi- .**

**Faculté des lettres et langues .**

**Département des lettres et langues étrangères.**

**Module :**  **Ethique et Déontologie**

**Master 1 - Didactique .**

**Cours n°2 : CONCEPTS D’ETHIQUE, MORALE et DEONTOLOGIE .**

**3 . Déontologie :**

La déontologie est la discipline qui étudie les devoirs moraux et l'ensemble des règles de conduite que l'homme doit respecter envers la société en général. Le terme déontologie vient du grec "deon" qui signifie "devoir" et "logos" qui signifie "discours".

De manière moins technique, le mot «déontologie» fait référence à l'ensemble des obligations auxquelles les professionnels doivent se conformer dans l'exercice de leur métier. Ces obligations sont souvent établies et officialisées sous forme de code par les organismes dirigeants ou représentatifs de la profession.

**4. Distinction entre Morale , Ethique et Déontologie :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Morale** | **Ethique** | **Déontologie** |
| **-** définit des principes ou des lois générales.  - n’intègre pas les contraintes de la situation  - binaire.  - se réfère aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien.  - se réfère aux institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs, plus particulièrement aux institutions d'ordre juridique ou quasi-juridique. | - art de diriger la conduite humaine en tenant compte, en conscience, des valeurs  en jeu.  **-** une disposition individuelle à agir selon les vertus.  - admet la discussion, l’argumentation, les paradoxes  - alimentée par la morale, par la philosophie,  par la psychologie et par la sociologie | **-** désigne l’ensemble des devoirs et des obligations imposés à tous les membres du groupe . |

**Références bibliographiques :**

* MORENCY, M.-A., SIMARD, J., « Aux sources de la déontologie québécoise », **Organisations et territoires**, automne 2004, p. 63-70.
* SIROUX, D., « Déontologie », dans M. Canto-Sperber (dir.), **Dictionnaire d’éthique et de philosophie morale**, Paris, Quadrige, 2004, p. 474-477.
* Recueil des cours d’éthique et déontologie des universités algériennes.